

Saint-Germain-Laval

Commune dynamique des bords de Seine

N°143



Liste des
associations
sportives

P.20

Rentrée scolaire 2018 / 2019 p.11

Les vacances au centre de loisirs

p.14

CONCRÉTISONS ENSEMBLE VOS PROJETS IMMOBILIERS

ACHAT - VENTE

06 86 82 82 08

Estimation gratuite

david.jaksic@iadfrance.fr



David JAKSIC



 Réseau de proximité

 Honoraires adaptés

 Diffusion sur près de 200 sites

 Recherches personnalisées



Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 11h et de 14h à 18h

Jean-Marc COMAILLE
26 rue de la Voie Creuse
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien - Réparation toutes marques

sarl **EESM** BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE
ÉVÉNEMENTIEL



Siège Social
6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr



GAZEL

Alimentation Générale

**Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval**

**Vous accueille 7j / 7
De 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**Tél : 06 83 14 31 08
01 64 70 23 72 / 01 60 74 42 06**

EDITO DU MAIRE

L'été fut chaud !!

Depuis le début juillet, l'été fut chaud au sens propre comme au sens figuré.

La canicule s'est installée pendant quelques jours et nous avons connu jusqu'à 34° dans la journée et 20° la nuit, ce qui fut difficilement supportable... Heureusement, les anciens de notre commune ont bien suivi les consignes de sécurité. Je remercie tout particulièrement nos services administratifs, conseillés par notre adjointe aux services sociaux Madame Cheval, qui ont pris soin d'appeler les personnes fragiles dont nous avons la liste. Ainsi, il n'y a pas eu de malades à cause de la chaleur.

Merci à nos agents d'entretien et à nos agents de services techniques qui, même avec un aménagement d'horaires, ont continué à entretenir notre commune, ont effectué le grand nettoyage des écoles, locaux associatifs, cantine et centre de loisirs.

Les animateurs du centre de loisirs ont emmené les enfants dans des endroits rafraîchissants tel que la piscine ou le parc Adventureland.

Les jeunes partis en colonie de vacances à Saint-Cyr-sur-Mer ont passé, je crois, un excellent séjour et ont témoigné leur contentement sur notre site internet.

Passons maintenant à la chaleur des esprits pendant les vacances. Dans la nuit du 14 juillet, une voiture a été incendiée dans la rue de la Fontaine Froide, elle venait du 91 et je ne pense pas que ce soit à cause du manque d'éclairage la nuit dans cette rue qu'elle fut brûlée ! Je tiens à signaler que la coupure de l'éclairage public de 00h à 5h du matin a été décidée par le conseil municipal sur les recommandations de l'Etat pour faire des économies d'énergie substantielles et dans un but écologique. Ce n'est donc pas un caprice du Maire !

Le 6 août, vers 14h, une cinquantaine de caravanes des gens du voyage s'est installée dans la prairie en bord de Seine. A partir du moment où aucune aire ne leur est proposée sur le territoire de la communauté de communes, personne ne peut leur interdire de stationner une semaine. C'est la loi. Les policiers sont venus relever toutes les immatriculations. L'entreprise EESM a vérifié leurs installations électriques et l'association du « Rocheton » leur a fait signer une convention pour le versement d'un mandat à la Mairie par le Trésor Public pour les frais occasionnés. Le Sirmotom a apporté des conteneurs et le lundi 13

août, lors de leur départ, tout était nettoyé.

Plutôt que d'écrire des commentaires peu agréables à l'égard des élus de Saint-Germain-Laval sur le compte Facebook concernant les indécrottes de leur part sous le pont du TGV, il eut été préférable de prévenir la mairie ou moi-même et j'aurais fait nettoyer immédiatement par les responsables du groupe.

Si certains habitants ont été très gênés pendant une semaine par leur présence parce qu'ils étaient près des clôtures, je me permettrai de dire qu'il suffit de parler à leurs chefs qui sont des gens très agréables, très polis et vous n'aurez aucun désagrément. Avant tout ce sont des humains, si vous les respectez, ils vous respecteront. Nous avons pu le constater en nous rendant tous les jours sur le terrain. Nous subissons dans notre commune en permanence d'autres désagréments et qui durent plus d'une semaine.

Certains habitants ont vidé leur garage, leur sous-sol pendant les vacances et nos agents techniques ont ramassé vers les conteneurs d'apport volontaire, machine à laver, aspirateur, tondeuse, taille de haies. Je l'ai déjà dit dans le dernier journal, la déchetterie gratuite est ouverte tous les jours, même le dimanche matin à cet effet.

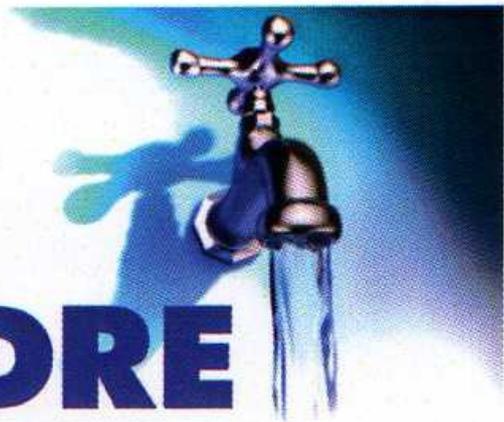
Je rappelle que, lors de l'avant dernier ramassage des encombrants, les agents des services techniques ont nettoyé, pendant 2 jours et retiré 7 camions d'objets et de déchets que les bennes ne prennent pas. Ceci coûte cher à la commune et, évidemment, personne ne se sent concerné.

Je n'oublierai pas non plus tous ces jeunes en motos qui ont eu le temps, tous les jours pendant les vacances, de traverser sans vergogne les chemins communaux, les champs, les aires de jeux en ignorant totalement le voisinage. Qui est responsable ?

Passons maintenant à quelque chose de plus agréable, je pense à la rentrée scolaire du 03 septembre. Je souhaite beaucoup de réussite à nos jeunes qui entrent à la maternelle, en élémentaire ou au collège, et pas trop de stress aux parents.

Le Maire,
Marie-Claude de SAINT LOUP

PLOMBERIE CHAUFFAGE MARTIN ALEXANDRE



DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE

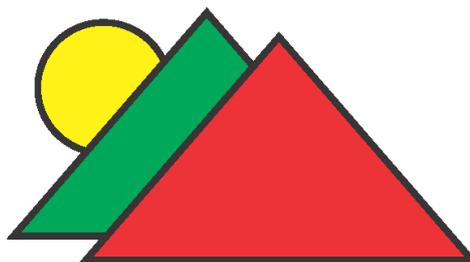
3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup)
77130 Saint-Germain-Laval
Mob. 06 31 67 08 03
Tél. 01 60 74 22 15
alexandre.martin35@orange.fr



SEINE ET MARNE CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

- Rénovation
- Extension
- Maison individuelle
- Isolation
- Couverture



Construit et rénove pour vous

Tél. : 01 64 70 01 11

www.smc77.com

8, rue du Pharle - ZI • 77130 MONTEREAU

SIRET 440 078 046 00024

Saint Germain Laval

vous informe

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Compte-rendu du Conseil Municipal p.06

ENFANCE - JEUNESSE

La restauration dans nos écoles p. 10

Rentrée scolaire 2018 / 2019 p.11

Ecolympiques 2018 p.12

Colo été 2018 p.14

ALSH « Nathalie » p.14

VIE LOCALE

Un centenaire dans notre commune p.17

VIE ASSOCIATIVE

p.20

INFORMATIONS

p.28

ETAT CIVIL

p.30

AGENDA

p.31

Compte-rendu du Conseil Municipal



Conseil Municipal

PRESENTS :

- Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Messieurs AUTHIER Bernard, FONTAN Michel, HUSSON Michel,
- Mesdames CHEVAL Michèle, VIRIN Catherine, TRINCHEAU MOULIN Georgette, BOTREL Dominique, AUGÉ Elisabeth,
- Messieurs TYCHENSKY Jean, BERTHIER Hervé, HALLART Frédéric, FAGIS Christophe,
- Messieurs MARTINEZ Jean-Claude, DIEUX Emmanuel, Conseillers d'opposition

Absents représentés :

- Madame BONHOMME Florence, représentée par Madame TRINCHEAU-MOULIN Georgette,
- Madame TELLIER Aline, représentée par Monsieur TYCHENSKY Jean,
- Madame BENOIST Simone, représentée par Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Monsieur LE GOFF Philippe, représenté par Monsieur MARTINEZ Jean-Claude,
- Monsieur MADELENAT François, représenté par Monsieur DIEUX Emmanuel,

Absents : Mesdames DUHAMEL Nathalie, LE BEUX Véronique, Monsieur MARTIN Olivier

Secrétaire de séance : Monsieur TYCHENSKY Jean

Madame le Maire indique aux conseillers présents que sera vu en « Affaires et questions diverses » le point suivant :

Contrat Intercommunal de Développement - CCPM (Délibération annulant et remplaçant celle prise sous le même objet le 27/03/2018, reçue en Sous-Préfecture de Provins le 29/03/2018)

Madame le Maire demande s'il y a d'autres questions diverses ?

Les Conseillers n'ont pas d'autres questions.

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DE CONSEIL PUBLIC DU 27 MARS 2018

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de séance du Conseil Public du 27 Mars 2018.

2 - CONTRAT CARTE IMAGINE'R - GIE COMUTITRE - Année 2018/2019

Le Conseil décide, à l'unanimité :

- de subventionner à hauteur de 31,00 € (trente et un Euros) par carte de transport pour les collégiens et de 45,00 € (quarante-cinq Euros) par carte de transport pour les lycéens,
- d'autoriser Madame le Maire ou son délégataire à signer le nouveau contrat pour l'année scolaire 2018/2019 avec le Groupe Industriel et Commercial Comutitres qui gère la carte Imagine'R.

Séance du Mardi 10 Avril 2018

3 - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SACPA A COMPTER DU 1^{er} JUILLET 2018

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégué à signer le contrat de prestations de service avec la Sté SACPA à compter du 1^{er} Juillet 2018.

4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Madame le Maire expose au Conseil qu'il convient d'approuver le Compte de Gestion 2017 du receveur (Madame CHARPENTIER-HILBERT du 01/01/2017 au 31/12/2017).

Les comptes du Compte de Gestion 2017 font apparaître pour l'exercice 2017 :

- un excédent d'Investissement de 99.584,03 €
- un excédent de Fonctionnement de 294.638,13 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2017 fait apparaître les résultats suivants :

- Déficit d'Investissement : -137.126,51 €
- Excédent de Fonctionnement : 566.171,80 €
- Résultat final de 429.045,29 €.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2017.

5 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Madame le Maire cède la présidence de la séance à Monsieur Bernard AUTHIER, 1^{er} Adjoint, pour la présentation et l'approbation du Compte Administratif de la Commune pour l'année 2017.

Monsieur AUTHIER indique qu'à la clôture de l'exercice 2017, les comptes font apparaître un déficit de 137.126,51 € en section d'Investissement et un excédent de 566.171,80 € en section de Fonctionnement.

Ces chiffres sont identiques au Compte de Gestion 2017 dressé par le Receveur.

Les restes à réaliser sont de 84.589,00 € en dépenses d'Investissement.

Cela donne donc un résultat final de 344.456,29 €.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif 2017.

6 - AFFECTATION DU RESULTAT

Madame le Maire indique qu'au vu des résultats énoncés précédemment, il convient de procéder aux écritures suivantes :

- Affectation de 221.715,51 € au 1068 (Recettes d'Investissement),
- Inscription de 344.456,29 en R002 (Recettes de Fonctionnement).

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'affectation du Résultat 2017 tel que présenté ci-dessus.

7 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2018

Comme les années précédentes (depuis 2001), il n'y a pas d'augmentation de ces taux de la part de la Commune.

Le Conseil fixe, à l'unanimité, les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018, comme suit :

- Taxe d'habitation : 19,68
- Taxe foncière (bâti) : 23,50
- Taxe foncière (non-bâti) : 76,57
- CFE : -

Le produit attendu sera donc de : 1.179.236 €.

8 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2018

Le Conseil approuve, à la majorité (19 voix Pour – 1 Abstention ([Philippe LE GOF]) le budget primitif commune 2018.

Section de Fonctionnement

- Dépenses : 2.677.158,00 €
- Recettes : 2.677.158,00 €

Section d'Investissement

- Dépenses : 1.754.497,34 €
- Recettes : 1.754.497,34 €

Séance du Mardi 10 Avril 2018 (suite)

Lecture des subventions aux associations par Bernard AUTHIER

CCAS	16 000,00
A.C.S.G.	500,00 €
LA DENTELLE AUX FUSEAUX	400,00 €
JUDO CLUB SAINT GERMAIN	5 000,00 €
CESAL Pêche à la Mouche	300,00 €
COUTURE les Cousettes de St Germ	400,00 €
VTT	200,00 €
KARATO SHOKODAN	1 200,00 €
ESL St Germain FOOTBALL	16 000,00 €
BRODERIE	200,00 €
LES Z'ARTISTES	200,00 €
CLUB D'ECHECS	300,00 €
CLUB DE L'AGE D'OR	1 200,00 €
Gymnastique Club St Germ. Lav.	5 000,00 €
Assoc. Les Amis du Patrimoine	0,00 €
VIE LIBRE	200,00 €
MAISON DE LA FAMILLE	36,00 €
A.C. Ju.S.E.	100,00 €
C.O.S.	2 350,00 €
CENT FAMILLES	700,00 €
DIVERS	1 434,00 €
COMITE DES FETES	5 000,00 €
Collèges divers 2017_18 152 élèves à 15 €	2 280,00 €
Pierre de Montereau :30,00€	
Elsa Triolet : 30,00€	
André Malraux : 15,00€	
Paul Eluard : 2205,00€	
TOTAL	43 000,00 €

9 - PROGRAMME DES OPERATIONS AU TITRE DU CONTRAT D'AMENAGEMENT REGIONAL (CAR)

Le Conseil décide, à la majorité (19 voix Pour - 1 Abstention {M. FAGIS}) :

de s'engager :

sur le programme définitif et l'estimation de chaque opération (**Opération 1** - Réhabilitation de l'Ecole élémentaire de Courbeton avec le remplacement du bâtiment préfabriqué, la réfection de la cour d'école et l'installation de deux préaux pour 319.953,10 € HT, **Opération 2** - Equipement complet des allées du quartier de Saint Pierre et la Rue du Moulin (câblage, lampadaires avec ampoules à LED) pour 247.239,47 € HT. Le montant total des travaux s'élève à 567.192,57 € HT.)

sur le plan de financement annexé,

sur une participation minimale du montant total du contrat selon les dispositions légales en vigueur,

sur la maîtrise foncière et/ou immobilière de l'assiette des opérations du contrat,

sur la fourniture des éléments nécessaires à la présentation à la Commission Permanente du Conseil Régional à l'en-

semble des opérations prévues au contrat pour attribution de subventions dans un délai de trois ans à compter de son approbation par la Commission Permanente du Conseil Régional,

à assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien des opérations liées au contrat,

à ne pas commencer les travaux avant l'approbation du contrat par la Commission Permanente du Conseil Régional et, pour chacune des opérations inscrites au programme, de la convention de réalisation correspondant à cette opération,

à maintenir la destination des équipements financés pendant au moins dix ans,

à mentionner la participation de la Région Ile-de-France et d'apposer le logotype dans toute action de communication.

de solliciter de Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France l'attribution d'une subvention de 235.016,91 € conformément au règlement des contrats d'aménagement régional.

10 - MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS DU SITCOME (Changement d'adresse)

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la modification de l'Article 3 des Statuts pour acter la modification de l'adresse du SITCOME actuellement au « 65 bis, Rue Léo Lagrange à Montereau-Fault-Yonne 77130 » en « **11 Place Pierre Sépard - 77130 Montereau-Fault-Yonne** », parcelle cadastrée AX256.

Monsieur FAGIS demande où en est le projet de mutualisation pour le transport à la demande ?

Madame CHEVAL répond qu'il y a eu une petite avancée, mais pas de nouveauté.

11 - AUTORISATION PRECAIRE ET REVOCABLE POUR CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL AU PROFIT DE L'EGLISE DU VILLAGE DANS L'ATTENTE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CE BÂTIMENT

Le Conseil autorise, à la majorité (14 voix Pour - 5 voix Contre {Messieurs LE GOFF; MADELENAT; DIEUX; HUSSON; FAGIS} - 1 Abstention {Monsieur BERTHIER}) Madame le Maire ou son délégué à signer une convention, moyennant une redevance annuelle, pour la mise à disposition d'un local communal, une fois par mois, pour l'église du Village dans l'attente de l'exécution des travaux de rénovation de ce bâtiment.

Affaires et questions diverses

12 - CONTRAT INTERCOMMUNAL DE DEVELOPPEMENT - CCPM (Délibération annulant et remplaçant celle prise le 27/03/2018 n° 04/27-03-2018, ayant le même objet, reçue en

Séance du Mardi 10 Avril 2018 (suite)

Sous-Préfecture de Provins le 29/03/2018)

Madame le Maire expose au Conseil qu'il convient d'annuler et de remplacer la délibération n° 04/27-03-2018 prise lors du Conseil Municipal le 27 Mars dernier, comme suit :

La Communauté de Communes du Pays de Montereau a décidé de se porter candidate auprès du Département pour l'élaboration d'un Contrat Intercommunal de Développement (CID),

qui bénéficie d'une enveloppe totale de 2 961 335 €.

La Commune de Saint-Germain-Laval a élaboré son programme d'actions en concertation avec la Communauté de Communes du Pays de Montereau, qui se compose d'un projet pour la réhabilitation de l'Ecole élémentaire de Courbeton avec trois actions, dont voici le détail :

Intitulé du projet	Calendrier prévisionnel	Coût estimé HT	Subvention demandée	%	Autres financements	Part communale
REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE COURBETON						
Fourniture et pose d'un préfabriqué à l'école élémentaire de Courbeton	2019	248 740,30 €	112 570,00 €	35,18	Région Ile-de-France, 34,82 % (complément jusqu'à 70%)	159 976,55 €
Réfection de la cour d'école élémentaire de Courbeton	2018	45 880,00 €				
Installation de deux préaux dans la cour de l'école	2019	35622,80 €				
TOTAL		319 953,10 €	112 570,00 €	35,18	111 397,17 €	159 976,55 €

La Commune de Saint-Germain-Laval est maître d'ouvrage de l'ensemble de ce projet et, à ce titre, sera signataire du contrat cadre comme l'ensemble des maîtres d'ouvrage des actions inscrites dans le programme d'action du CID.

Cette opération fera l'objet d'une convention de réalisation signée entre le maître d'ouvrage et le Département.

Le Conseil décide, à la majorité (19 voix Pour – 1 Abstention [Monsieur FAGIS] de :

VALIDER le programme d'actions proposé par la Commune.

VALIDER le principe de signature du contrat cadre et d'une convention de réalisation fixant le montant de la subvention départementale à 112 570,00 € pour les actions dont la commune est maître d'ouvrage.

AUTORISER Madame le Maire ou son délégataire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les pièces s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

La parole est donnée au public.

La séance est close à 22h.

La restauration dans nos écoles : qui sont-ils ?



Les petits Gastronomes, ce sont 27 années d'expérience dans la restauration collective en liaison froide.

L'expérience

Elles ont permis à la cuisine centrale de Pontault-Combault d'établir un processus fiable afin d'offrir une prestation adaptée, équilibrée et variée à ses clients.

Nous savons que la qualité d'un bon repas passe par la sélection de bons produits. Nous accordons un soin particulier à leur choix. Nous sélectionnons essentiellement des fournisseurs locaux et régionaux. La majorité de nos viandes sont d'origine France.

Concernant l'épicerie, les laitages et les produits appertisés, nous privilégions des produits de marques.



Une cuisine forte de ses cuisiniers qui élaborent des repas savoureux (hachis Parmentier, choucroute...) et mijotent des sauces « maison ».

Un seul interlocuteur privilégié : la diététicienne chargée de clientèle

- Etant titulaire d'un diplôme de diététicienne, elle possède un numéro Adeli
- Elle est votre principal interlocuteur
- Elle se déplace régulièrement
- Elle a aussi un rôle de « conseil » en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire et s'assure du respect de la législation sur vos offices
- Pour les enfants, des ateliers peuvent être animés avec des outils innovants
- Des menus à thème et des repas festifs rythment l'année

3 actions fortes

- Rencontrer les équipes sur les restaurants scolaires
- Faire le point sur la prestation avec les agents et les encadrants
- Déjeuner avec les enfants

La sécurité à tous les niveaux

Traçabilité des produits, contrôle sur la cuisine, formation des équipes, contrôle sur les offices, dépannage.

- Le Directeur de la cuisine centrale est le **garant de notre réactivité**
- La **responsable qualité** veille à l'application de la méthode HACCP
- Le **chef de cuisine** est responsable de la confection des préparations culinaires dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité

Nous sommes aussi porteurs de solutions, sources de conseils, experts sur vos offices, nous sommes là pour vous conseiller et vous conduire au bout de vos projets.

- L'équipe des diététiciennes intervient sur 2 axes majeurs :
 - L'assurance qualité nutritionnelle
 - Le suivi clientèle



Respect de l'environnement

Trier et valoriser les déchets (prise en charge des déchets organiques par la société Bionerval), réduire les dépenses énergétiques sur site, promouvoir une politique d'achat responsable, lutter contre le gaspillage alimentaire sont nos priorités.

Réduire les émissions de CO2 lié au transport

- Camion IVECO aux normes Euro 5
- Un service de logistique important, livrant sur plus de 250 sites, avec ses camions réfrigérés



Toutes ces actions nous permettent d'améliorer notre empreinte carbone et de répondre aux objectifs du développement durable.



Agir pour notre planète

C'est une volonté des Petits Gastronomes de s'investir sur les 3 axes du développement durable (Responsabilité sociale, économique et environnementale). Nous soutenons les producteurs locaux, les agriculteurs « raisonnés » et « biologiques » qui mettent en œuvre des pratiques culturales préservant les sols et limitant les risques de pollution, et contribuent à la protection des paysages et à la diversité biologique.



Nous respectons la saisonnalité des légumes et des fruits (cueillis à maturité et préservés de leurs qualités nutritionnelles et de leurs teneurs en vitamines et minéraux).



Une cuisine à la hauteur de vos ambitions culinaires

SPÉCIALISTE EN RESTAURATION COLLECTIVE



by sodexo

S.F.R.S. 69/73 rue des Berchères
77340 Pontault-Combault



Rentrée scolaire 2018 / 2019



*ATTENTION, si vos enfants sont déjà scolarisés en maternelle ou à l'élémentaire,
il n'y a pas d'inscription à faire pour le changement de classe.*

Pour un renouvellement de dossier d'inscription de votre (vos) enfant(s) aux services périscolaires (cantine, garderie, centre de loisirs)

Sont uniquement concernés par ces inscriptions, les enfants qui restent au sein de leur établissement et qui changent de classe.

Si vous n'avez pas encore fait ces démarches, vous pouvez venir en Mairie régulariser votre/vos dossier(s) aux jours et horaires habituels.

Vous avez également la possibilité de transmettre tous ces documents par mail au service périscolaire (periscolaire@saint-germain-laval.fr).

Pièces à fournir obligatoirement (apporter les originaux) :

- le dossier d'inscription dûment complété,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAU, GDF,...),
- le carnet de santé de l'enfant.

Si réinscriptions aux services périscolaires (garderies, cantines, centre de loisirs), pièces complémentaires à fournir (apporter les originaux) :

- l'avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016),
- la dernière attestation CAF/MSA,
- les 3 derniers bulletins de paie du foyer.

Toutes ces modalités sont disponibles sur le site internet de la ville www.saint-germain-laval.fr/, à la rubrique **Enfance Jeunesse**.

Les dossiers de demande de réinscription sont téléchargeables en ligne ou disponibles en mairie.

Pour tout complément d'information : 01 64 32 10 62.

Catherine VIRIN

Adjointe en charge de la Vie Scolaire

L'ECOLYMPIQUE 2018

Après un cross riche en performances et investissement en octobre 2017, les Enseignants de l'école élémentaire ont mis sur pied une rencontre interclasses multisports, sur la base de la complémentarité et de la solidarité : l'Ecolympique.



13 jeux divers et variés alliant habileté, solidarité, réflexion, adresse, résistance, logique ou technique, 26 équipes formées d'élèves du CP au CM2 se sont affrontées lors d'une belle journée ensoleillée de début juin.



Les ateliers, préparés par les enseignants, attendaient les enfants sur le stade « Jean-Pierre Mastelinck » de Pontville. Une nuée d'élèves s'est répandue sur ce bel espace d'activités encadrée par de très nombreux parents qui étaient responsables de leur propre atelier.



Une organisation parfaite ponctuée par les coups de trompe de Mme Zinetti qui annonçait le moment de la rotation des jeux. A chaque étape, les concurrents grappillaient des points suite à leurs performances mais parfois entamés par quelques pénalités lors des déplacements ou comportements.



Un bon pique-nique à l'ombre permit à chacun de reprendre des forces pour terminer les rotations et les derniers jeux à effectuer.

L'après-midi se termina par une étape ultime : le tir à la corde, temps fort de ces jeux.

Cette dernière épreuve créa un immense engouement de la part des enfants. Ils se battaient comme des lions encouragés en plein effort par les cris de leurs camarades !

Nous avons eu droit à un final mémorable quand les parents ont à leur tour fait le tir à la corde et que celle-ci a cédé au bout de 10 secondes à peine. Il faut dire qu'ils étaient 14 de chaque côté. Belle envolée de parents. Je vous laisse deviner la chute !!!! Heureusement personne ne s'est fait mal.

Fatigués, rompus, fourbus, les élèves avaient à l'unanimité passé une formidable journée.

De retour à l'école, les comptes furent faits et dès le lendemain, les vainqueurs furent honorés sur le podium. La remise des médailles se fit dans une ambiance digne des plus grands événements sportifs.

Je remercie les enseignantes, les enfants et les parents d'élèves qui nous ont offert une bien belle journée sportive qui, sans nul doute, devrait voir d'autres éditions. Je n'oublierai pas l'aide indispensable et la disponibilité des services techniques qui répondent toujours présents lors de ces rencontres.

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes les vacances auront presque battu leur plein et j'espère que toutes et tous en aurez profité pleinement afin d'affronter une nouvelle année scolaire sous les meilleurs auspices.

Michel Husson, adjoint au maire et actif supporter.



Résultats des épreuves

1^{er} : ULM, 2^{ème} : Les Wonder Kids, 3^{ème} ex aequo : Les Ninjas et Les Athlètes viennent ensuite **5^{ème} : La Team Sportive , 6^{ème} ex aequo : Yatagan , Les Lions d'or, 8^{ème} ex aequo: Les Vautours de la Victoire, Les Orques, 10^{ème} ex aequo : Les Gardiens, Eclair, Les Requins d'or, XXL, Les Quetzals, 15^{ème} : Les Invincibles, 16^{ème} ex aequo : The Commando, Les Super Singes, Les Jaguars, 19^{ème} ex aequo : Master Eight, France Fatale, Les Pierres Magiques, 22^{ème} : les Kaos, 23^{ème} ex aequo: Zêta, Les Dauphins, 25^{ème} : Les Hiboux Héroïques, 26^{ème} : Les Bleus du Feu.**

Colo été 2018

Le séjour, organisé par la collectivité à Saint-Cyr-sur-Mer du 09 au 19 juillet 2018, est maintenant terminé et les enfants ont retrouvé leurs proches.

Qu'il s'agisse d'une première expérience loin des leurs ou d'habités, nous espérons qu'ils garderont tous d'excellents souvenirs de ce voyage, plein de rires et d'émotions.

Nous attendons vos retours, positifs comme négatifs (*mais constructifs !*) qui nous permettront de toujours répondre au mieux aux attentes des familles pour les années futures.

En attendant, voici quelques photos qui permettront à chacun de se remémorer quelques-uns des moments les plus marquants (*Aqualand, coupe du monde de football, boum, plongée, etc ...*)



ALSH « NATHALIE » Un été dans la jungle

Cet été les enfants du centre de loisirs ont voyagé dans la jungle sauvage au mois de Juillet et ont visité des forêts incroyables en Août.

De nombreuses activités ont rythmé les deux mois avec notamment : deux grandes journées à thème, une rencontre inter-centres avec la commune de Montereau-Fault-Yonne, des balades à vélo, des sorties à la pêche, des ateliers pâtisserie, des sorties au parc des Noues, des activités manuelles, des sorties à la piscine, des jeux d'eau, une sortie à Jumping Forest et au Parc Adventureland, des nuits trappeur pour les plus grands et des veillées pour les plus petits, des repas au centre de loisirs, une sortie au cinéma et une grande sortie à la Mer de Sable !

Et bien sûr deux grands spectacles animés par les enfants et les animateurs à la fin de chaque mois.

La fin de l'été arrive à grands pas et tous les animateurs du centre de loisirs souhaitent une bonne rentrée à tous les enfants de Saint-Germain-Laval.

Ils espèrent vous retrouver nombreux pour de fantastiques activités autour du thème « les animaux du monde entier » tous les mercredis de l'année scolaire.



Attention, le centre de loisirs sera exceptionnellement fermé :
le Jeudi 1^{er} et le Vendredi 2 Novembre 2018 (pendant les vacances de la Toussaint),
ainsi que du Lundi 24 Décembre au Mardi 1^{er} Janvier 2019 inclus (pendant les vacances de Noël).

Noémie CHIANESE

Directrice du centre de loisirs





Le Comité d'Œuvres Sociales du personnel communal de
Saint-Germain-Laval organise

son 25^{ème} **vide-greniers**

dimanche 23 septembre 2018

Parking de la salle de l'Orée de la Bassée de 8h00 à 18h00

Réservation en mairie (*pièce d'identité obligatoire*)

Tarifs : Commune : 2,50€/m - Extérieurs : 5,00€/m

Restauration sur place
(*barbecue, sandwichs, hot-dog, frites...*)



Un centenaire dans notre commune

Le samedi 16 juin dernier, les proches et la municipalité se sont réunis pour souhaiter un très joyeux anniversaire à M. Georges VIBERT qui fêtait ses 100 ans !

Nous lui souhaitons encore de nombreuses années, entouré des personnes qui lui sont chères.

M. VIBERT est né le 04 juin 1918 à Pau, 5 mois avant la fin de la 1ère guerre mondiale.

Natif du Béarn, il grandit près des vertes Pyrénées dont il évoque régulièrement les paysages. Mais il quitte ses montagnes en 1936 pour s'installer à Mandres, où il enseignera la lecture, l'écriture et le calcul aux jeunes mandrions. Il se marie avec Madeleine BOURGEOIS, fille du patron du café des Sports, avec qui il aura deux enfants.

Vers 1943, et avec quelques jeunes du coin, il crée le Groupe François Coppée de Mandres. Ils joueront des pièces de théâtre et pour certaines, M. VIBERT dessinera les décors et fera la mise en scène.

Le groupe encourage la pratique du sport à partir des années 50. Ce fût un succès ! Le basketball et le tennis de table sont les sports les plus pratiqués.

M. VIBERT partagera son enseignement durant 42 ans !

Nous lui souhaitons encore une fois un très joyeux anniversaire et serons heureux de fêter ses 110 ans !!



TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2019

Le Lundi 11 Juin 2018, conformément à la loi du 28 Juillet 1978, ont été tirés au sort les jurés qui feront partie de la cour d'assises et qui participeront, de ce fait, aux côtés des magistrats professionnelles, au jugement des crimes. Les citoyens concernés sont ceux inscrits sur les listes électorales de la commune de Saint-Germain-Laval. Les conditions à remplir pour être éligibles sont :

- être de nationalité française,
- avoir au moins 23 ans,
- savoir lire et écrire en français,
- ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de jurés.

Résultat du tirage au sort :

- Madame ALBOUY Brigitte,
- Monsieur DENIS Thierry
- Madame BRIOIS Annick,
- Monsieur EL ADRHAM Mohammed,
- Madame FLAMANT Annie-Claude,
- Madame TRINCHEAU-MOULIN Georgette.

Le Maire,
Marie-Claude de SAINT LOUP



WWW.ASAMELUN.COM



COURSE AUTOMOBILE

TRECHY - ST GERMAIN LAVAL - COURCELLES EN BASSEE
PRES DE MONTEREAU 77

LE 16 SEPTEMBRE

2018

MODERNE - VHC

FFSA
COUPE DE FRANCE MONTAGNE



LE MAGAZINE DU SPORT AUTOMOBILE
Echappement



ENTREE : 5€
RESTAURATION SUR PLACE
JEU
ANIMATIONS



E X P O S I T I O N

Il y a 36 000 ans

la Grotte Chauvet - Pont d'Arc

ARDÈCHE

Un voyage avec les artistes de la Préhistoire

du 2 juin 2018 au 25 avril 2019

Association CRISTAL - Musée espace GAÏA
Prieuré Saint-Martin - 77130 Montereau-Fault-Yonne

38 photos exceptionnelles de la plus ancienne grotte ornée du monde



Avec l'aimable autorisation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région
Rhônes-Alpes - Auvergne - Service Régional de l'Archéologie et du musée Chauvet - Pont d'Arc



Tous les 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois
de 14h00 à 17h30
et tous les mercredis et jeudis
de 14h00 à 17h00

Sur rendez-vous pour les groupes
du lundi au vendredi

Association CRISTAL
06 37 07 68 81
goracy.gilles@wanadoo.fr
www.cristalgaia.com

Entrée libre et gratuite



Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins 2018

 **A.C.S.G.**

RANDONNEES

M. WASQUEL - 07 77 73 67 36



GYMNASTIQUE ADULTES

M. VITORINO - 06 78 66 75 99



 **Associations indépendantes**

AÏKIDO

M. LELOUP - 06 80 17 82 60



KARATÉ DO SHOTOKAN

M. MALOUBIER - 06 13 47 77 21



ARTS « LEZARTISTES »

Mme SILVERT - 01 64 23 00 69



LES AMIS DE L'ECOLE

Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35



BRODERIE

Mme D'EUSANIO - 06 82 56 58 68



LES AMIS DU PATRIMOINE

M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85



CLUB DE L'AGE D'OR

Mme CHEVAL - 01 64 32 42 26

Au club - 01 64 31 07 36



« LES COUSETTES DE ST GERM »

Mme DODET - 01 64 32 29 38



COMITE DES FETES

Mme TRINCHEAU-MOULIN - 07 86 84 00 16



MUSCULATION « 100 FAMILLES »

M. DOISY - 06 11 03 50 69



DENTELLE AUX FUSEAUX

Mme PFISTER - 06 31 86 33 71



PECHE A LA MOUCHE

M. BICHOT - 01 64 17 08 52



ECHECS « Le Roi Mat »

M. LE MAY - 06 07 58 72 18



PREMIER JOUEUR

M. MARQUES - 06 09 15 32 41



ESL ST-GERMAIN-LAVAL FOOTBALL

M. VENEL - 06 75 02 13 94



SAINT GERM' VTT

M. JACQUIN - 06 23 81 87 80



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE « G.C.S.G.L. »

M. DAUVET - 03 86 66 27 46



TENNIS

M. MILADI - 06 11 64 00 31



JUDO

M. PIERDET - 06 14 53 51 68



YOGA

Mme SCHMITT- RUBIO - 06 33 33 85 94



Reprise des cours de Karaté Do

REPRISE des cours de Karaté do le Lundi 10 septembre 2018.

Inscription sur place les jours d'entraînement à la salle polyvalente de l'Orée de la Bassée :

Enfants : lundi 18h 19h - Adultes : lundi 19h 20h30 - Débutants : mardi 19h 20h.

Autres cours pour enfants & adultes les mercredis et vendredis (nous consulter).

Kimonos prix club - Licence 36 € annuel - Cours : selon fréquence . - Certificat Médical.



J-Claude Maloubier
Pt karaté club st Germain Laval
6ème dan FFKADA
Professeur diplômé d'Etat
DEJEPS

Association Premier Joueur

C'est la rentrée pour l'association Premier Joueur, les sessions de jeux reprennent le samedi 15 septembre à 14h00.

L'association Premier Joueur a pour vocation de faire découvrir, de développer et de promouvoir la pratique ludique régulière dans le sud seine et marne et ses environs en favorisant les rencontres, le partage et la convivialité. Notre activité se concentre principalement autour du jeu de société moderne dans tous ses aspects : jeux coopératifs, jeux de réflexion, jeux de gestion, jeux d'ambiance, jeux de stratégie...

Oubliez les vieux classiques et venez découvrir ou redécouvrir les jeux de société modernes avec nos membres, que vous soyez néophyte ou expert, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner, de vous conseiller et de vous faire partager notre passion.

Pour de plus amples informations, visitez le site internet de l'association :

<http://www.premierjoueur.fr>

Contact M. MARQUES

Téléphone : 06 09 15 32 41

e-mail : contact@premierjoueur.fr



 **Premier Joueur**

Venez découvrir ou redécouvrir
les jeux de société modernes
2 fois par mois le samedi de
14h00 à 20h00

Faites-vous un avis sur l'association lors d'une séance
d'initiation (sans engagement)

Les enfants sont acceptés à partir de 10 ans

École du Petit Buisson
1 rue de l'École
77130 Saint-Germain-Laval

M. Marques
✉ contact@premierjoueur.fr
☎ 06 09 15 32 41

 20 € / an

Ne pas jeter sur la voie publique. IPNS

Association Premier Joueur – premierjoueur.fr – N° SIRET 831 929 658 00019



ESL Foot - la reprise

Les entraînements de l'ESL FOOTBALL reprendront le mercredi 05 septembre 2018.

Les horaires par catégories seront placardés sur l'affichage extérieur situé à droite de l'entrée du stade de Pontville.

Une réunion de début de saison sera organisée avec les parents pour vous présenter les nouveaux entraîneurs de l'Ecole de Foot pour la saison 2018/2019 ainsi que les membres du Bureau et Comité Directeur.

Le Secrétaire, Jean-Paul BERSET

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06/07/2018

RAPPORT MORAL ET SPORTIF

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, le Bureau remercie la très faible participation (14 présents) d'avoir répondu à notre AGO que nous avons dû avancer à fin juin au lieu du mois de septembre voire même novembre selon les Statuts en fonction des événements dont nous reparlerons un peu plus tard.

Initialement fixée au 29/06/2018 en présence de Madame de SAINT LOUP et Monsieur AUTHIER, cette AGO n'a pu se tenir à cette date pour insuffisance de quorum (54 sociétaires présents pour un quorum de 93 nécessaire à l'ouverture de la séance).

Cette AGO se trouve finalement reportée au vendredi 06/07/2018 à 20 heures, cette fois-ci sans quorum à respecter.

Le Secrétaire Jean-Paul BERSET ouvre la séance en remplacement de Victor FERREIRA qui a démissionné de son poste de Président avant cette AGO et Jocelyn EDOM, Vice-Président pour congés prévus de longue date.

Le Secrétaire adresse tous ses remerciements à Madame de SAINT LOUP et son personnel pour le précieux concours apporté à l'ESL dans la mise à disposition des locaux, de l'entretien du matériel et des installations, comme le prochain arrosage automatique des terrains, dans le prêt des locaux pour nos manifestations et ceci en parfaite collaboration.

Remercions également la disponibilité de nos bénévoles et dirigeants sans lesquels la section ne pourrait fonctionner.

Sur le plan sportif nous avons enregistré d'excellents résultats d'ensemble avec, en point d'orgue, nos formations U15 et U17 de Mehdi CHELGHAM qui accèdent respectivement à la Régionale 3 (ex DHR de la Ligue de Paris) et à la D1, division supérieure du District.

Nos jeunes de l'Ecole de Foot se sont très bien comportés dans les différents championnats auxquels ils ont participé, ces rencontres n'étant pas sanctionnées par un classement.

Les vétérans de Titi NAVARRO ont loupé la montée d'un cheveu et finissent 4èmes alors qu'ils étaient encore 2èmes à 2 journées de la fin. Hélas dans cette catégorie un peu de chance est nécessaire pour qu'aucun pépin de santé ou d'absence ne vienne enrayer un bon fonctionnement connu jusqu'alors.

Malgré une équipe Sénior rebâtie de toute pièce et un départ catastrophique dû à d'automatismes inexistantes, les protégés de Kaci BOUMAZA ont terminé en milieu de tableau, se payant même le luxe de terminer le championnat par une large victoire sur le leader.

Une note moins réjouissante puisque nos éducateurs de l'Ecole de Foot nous ont signifié simultanément leurs démissions, accompagnés des meilleurs jeunes dont ils s'occupaient. Un seul d'entre eux ne nous a pas fait part de sa décision mais n'est pas opérationnel puisque suspendu de toute fonction pendant 2 ans par le District. Reste à l'équipe dirigeante qui sera élue à l'issue de cette AGO à reformer une nouvelle équipe d'éducateurs dont le Bureau actuel a amorcé de sérieuses avancées. Nul doute que l'encadrement sera bouclé avant le début du championnat de septembre.

En ce qui concerne les cotisations licence pour la saison 2018/2019 celles-ci sont les suivantes par catégorie :

U6 à U13 :	120 €
U15 et U17 :	140 €
Séniors :	140 €
Vétérans :	140 €

le tarif dégressif selon le nombre de licenciés dans la même famille étant toujours appliqué.

Mutation de Vétérans à Séniors :	91,60 €
Mutation de U12 à U17 :	34,60 €

Une récente réunion organisée avec les parents de l'Ecole de Foot a permis de faire remonter un dysfonctionnement avec nos éducateurs à qui le Bureau a trop fait confiance.

Une idée est souhaitée par tous les présents de nommer 2 à 3

parents qui serviront de liaison entre chacune des catégories et le Bureau de l'ESL.

Nécessité est de porter ainsi l'accent sur l'information à faire passer entre chaque interlocuteur dont dépend la réussite de nos objectifs dans un climat serein.

Le nouveau Bureau qui sera élu à l'issue de cette AGO aura pour tâche la mise en place de ces améliorations participatives de l'ensemble de ses composants.

Pour en revenir à l'aspect sportif et en ce qui concerne les tournois, saison 2017/2018, pour lesquels nous avons inscrit nos différentes équipes, ceux-ci se décomposent de la façon suivante sur les 30 tournois effectués catégories régionales ou nationales :

- Catégorie U8/U9 : 11 tournois avec Anthony FERREIRA ;
- Catégorie U10/U11 : 7 tournois avec Ludovic GRICOURT ;
- Catégorie U12 /U13 : 7 tournois avec Kylian SEEWALT, Mohamed DJILLALI et Guillaume JACQUELIN ;
- Catégories U15 et U17 : 5 tournois avec Mehdi CHELGHAM.

En revanche nous avons dû renoncer à accueillir 3 tournois en juin 2018 par manque d'équipes engagées, en partie dû à un manque d'engagement de nos éducateurs.

Vous l'avez compris, nous restons ce jour dans l'expectative quant à nos effectifs pour la saison à venir tant les évènements de fin de saison par le renoncement de nos éducateurs sont venus perturber notre évolution.

Sachez cependant que notre encadrement sera renouvelé et que cette situation actuelle ne doit pas être un frein à notre progression.

La parole est donnée au Trésorier pour le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER présenté par Mathieu BERSET

DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES
Frais divers	278,40 €	3.259,18 €
Manifestations	1.185,00 €	6.699,77 €
Défraiement éducateurs		11.190,00 €
Equipements		5.618,90 €
Licences	19.703,00 €	
Subvention Mairie	16.000,00 €	
Sponsoring	1.150,00 €	
Ligue de Paris, District		9.173,04 €
TOTAUX	38.316,40 €	35.940,89 €

Les Bureau et Comité Directeur étant démissionnaires selon nos statuts, il est fait appel à candidatures parmi les 14 présents dans la salle.

La majorité des titulaires sortants, hormis DEGRAS Patrick, absent, se représentent en totalité auxquels vient s'ajouter Blandine BOULANGER. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés.

Le nouveau Bureau et Comité Directeur se composent ainsi pour la prochaine saison 2018/2019 :

BUREAU :

- Président : Stéphane VENEL
- Vice-Président : Michel VIEIRA
- Trésorier : Mathieu BERSET
- Secrétaire : Jean-Paul BERSET
- Secrétaire-adjointe : Blandine BOULANGER

COMITE DIRECTEUR

- Stéphane SALMERON
- Christian PREVOST
- José CAROU
- Jocelyn EDOM
- Frédéric CORTES

L'AGO est levée à 21 heures 40.

Atelier

DENTELLE aux FUSEAUX à SAINT-GERMAIN-LAVAL

*Si vous souhaitez découvrir et pratiquer cet art,
rejoignez-nous !*

Séances le lundi :
dès le 3 septembre
de 14h à 16h30
ou
dès le 10 septembre
de 19h à 21h30



Salle de l'atelier Couture
rue des Pins
Courbeton
ST GERMAIN LAVAL

Pour tout renseignement :
Mme Jeannine PFISTER
06 31 86 33 71

Association loi 1901 n°1269 10 du 02/12/2017 - SIRET 834 295 156 00014

Judo Club

Les inscriptions du judo commenceront le mardi 11 septembre à partir de 18h et sera suivi par le 1^{er} cours adulte qui commencera à 20h (n'oubliez pas vos passeports remplis par le docteur et le certificat médical avec la mention : « apte à la compétition »).

Les inscriptions continueront le vendredi 14/09 et la reprise des cours pour les jeunes le même jour à partir de 17h30.

Pour tous renseignements :

Olivier PIERDET: Tel : 06-28-49-11-07 jcsgl@cegetel.net

Thierry PIGNOUX : Tel : 06-75-09-76-20 thierry.tsc@gmail.com

Les sorties et manifestations du Club de l'Age d'Or

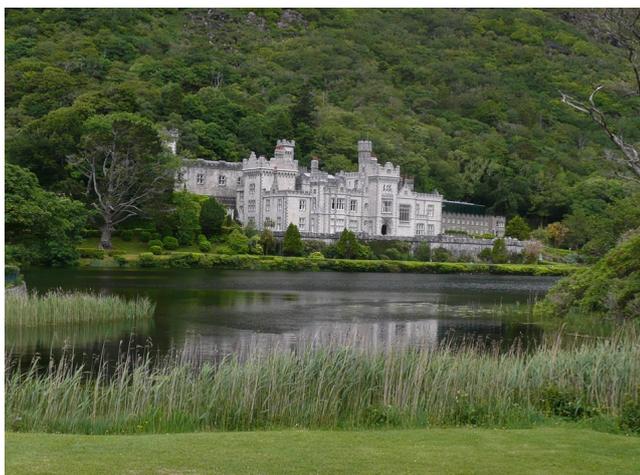
Le 09 Juin dernier a eu lieu notre traditionnel méchoui, réunissant 157 adhérents (dont 14 non adhérents). Apéritif, repas, panier garni, et quelques pas de danse. La journée fut très réussie.

Ensuite, 35 personnes se sont envolées pour un circuit en Irlande du sud du 18 au 25 Juin. Un séjour exceptionnel "sous le soleil irlandais" avec la découverte de jolis villages, du lac de Connemara, des falaises de Moher, de la région de Burren, de l'anneau de Kerry, de Cork. Tous les participants garderont en mémoire l'accueil chaleureux des Irlandais, les " petites bières "ou irish coffee pris dans les pubs ou brasseries.

Après une petite pause estivale, une soixantaine de personnes s'envoleront vers l'Ile d'Eubée en Grèce du 05 au 12 Septembre.

Mme Delbeau Nadine

Membre du Bureau du Club de l'Age d'Or



L'ACSG découvre Chambord et ses environs

Cette année, lors du week-end de Pentecôte, le choix du voyage s'était porté sur la visite du château de Chambord et de ses environs.

En effet, rien de mieux pour rendre la troupe joyeuse qu'un décor aussi idyllique, prestigieux et historique que Chambord. Dès le matin, Ludovic notre chauffeur nous prenait en charge et nous arrêtaient pour un petit déjeuner généreusement offert par l'association. Nouvel arrêt dans un charmant petit village au nom familier pour nous : Marolles. Cette première rando du samedi matin nous fait découvrir cette campagne du Loir-et-Cher avec ses champs de lin d'un bleu lumineux, ses jardins bien entretenus aux fraises déjà appétissantes et ses forêts très ombragées idéales pour un pique-nique gargantuesque accompagné d'un délicieux rosé d'Anjou et même...un sucre au cognac. La rando se termine par un jeu de piste dans une zone marécageuse à la recherche de tombes d'un autre âge. Nous retrouvons le car, Ludovic et les quelques personnes dispensées de marche qui nous attendaient sagement à Marolles. Nous gagnons alors Blois pour poser nos valises dans un sympathique hôtel. La soirée commence alors par le traditionnel apéritif offert par l'association et confectionné de main de maître par Anna et qui s'appelle la soupe Champenoise. Le repas est partagé avec une troupe d'artistes Africains, dont Touré Kunda, qui jouaient dans une fête locale tout près.



Loire pour traverser champs, prairies et forêts avant de pénétrer dans le magnifique parc du château. Guidés par les marques rouges et blanches du sentier de grande randonnée, nous zigzaguons dans ce massif forestier, domaine de chasse de François 1^{er}. C'est au détour d'un sentier que nous découvrons le splendide château dont la vue nous paraît idéale pour pique-niquer. L'après-midi est consacré à la visite du château. Le monumental escalier à doubles révolutions est un chef d'œuvre. De grandes salles sont desservies par l'escalier. François 1^{er} possédait là un beau pavillon de chasse. En fin d'après-midi, nous étai offert un spectacle historique avec chevaux et rapaces. Un régal pour les yeux et les oreilles. Le soir à l'hôtel, petite déception pour les amateurs de musique africaines, le récital de Touré Kunda étant complet.

Déjà lundi, dernier jour, au programme une visite intéressante : la ferme Le Croc du Merle, ferme à deux activités : les vaches laitières et la vigne. Les 100 vaches vivent à l'heure informatique et s'y sont très bien adaptées. Elles sont libres d'aller manger ou d'aller à la traite quand elles veulent. L'ordinateur connaît leur besoin en nourriture, leur quantité et qualité de lait. Tout est automatisé et la démonstration est impressionnante. La visite du chais nous offre une autre facette de la ferme, celle de la vigne ici avec l'appellation contrôlée Cheverny. Après la traditionnelle dégustation, passage obligé par la boutique pour en ressortir avec quelques bonnes bouteilles et autres fromages. Aujourd'hui, pas de pique-nique mais un bon restaurant gastronomique nommé Le Rhinocéros.

Merci à notre Président Jacques et Anna pour leur excellente organisation et à l'année prochaine pour découvrir un autre coin de notre belle France.

Guy Bayol



Après une nuit réparatrice, nous voilà frais et dispo pour la deuxième rando qui va nous conduire jusqu'au château de Chambord. Le périple commence sur les bords de Loire à St Deynis sur Loire. Bien sûr le fleuve le plus long de France nous séduit tout de suite. Il est majestueux avec sa grande largeur, ses bancs de sable, ses nombreuses îles, ses hérons, canards et autres oiseaux et ses barques à fond plats portants de mignonnes petites cabanes. A regret, nous quittons les bords de





Saint Germ' V.T.T

SEJOUR A SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE



Comme chaque année, l'association Saint Germ'VTT organise, sous la dynamique de Jacques le président, un séjour d'activités d'une semaine avec ses membres dans une région permettant l'activité Vététiste.

Cette année, les 26 participants se sont rendus à Saint-Georges-de-Didonne tout près de Royan pour y découvrir les attraits de la côte atlantique.

Accueillis et hébergés au centre Cap France des Buissonnets, le groupe a pu bénéficier du cadre très agréable dans la pinède à quelques pas de la plage.

La semaine s'est déroulée sous les meilleurs auspices en acceptant parfois les caprices de la météo, ce qui n'a pas empêché les cyclistes de profiter de plusieurs sorties, le long de la côte ou dans l'arrière pays en empruntant les voies vertes.

Malgré quelques reliefs voire parfois des chemins plus qu'humides transformés parfois en piscine !!! Les sportifs ont pu profiter de la beauté des paysages et de nombreux arrêts photos !!!



Durant cette semaine, pour varier les plaisirs, furent organisées également deux autres sorties afin de regrouper la totalité des participants car certains ne pratiquaient pas l'usage de la Petite Reine.

Une randonnée pédestre de 15 km, nous a conduits, dans une premier temps, vers Meschers (arrêt pique-nique sur le port) et aux environs de Talmont avec un retour le long de la falaise et la plage. Magnifique parcours parsemé de

points de vue exceptionnels qui a ravi marcheurs et photographes.

La deuxième escapade a conduit le groupe à la découverte du superbe petite village de Talmont à laquelle certains ont ajouté une balade en bateau pour admirer la côte et les falaises vues de la mer.

C'est dans une ambiance très joyeuse que tous les convives ont partagé une belle semaine d'activités en profitant également des spécialités régionales et en se projetant déjà vers le séjour 2019.



Marinette Husson, secrétaire



Pôle emploi de Montereau

Le mercredi 25 juillet 2018, l'agence située au 26 boulevard Chereau a fermé ses portes. Depuis le lundi 30 juillet 2018, les demandeurs d'emploi de notre commune sont donc accueillis dans les nouveaux locaux situés 2 rue Edmond Fortin—77130 Montereau-Fault-Yonne.

Les horaires d'ouverture sont de 9h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h00 le vendredi.



pôle emploi

Appel aux bénévoles de notre commune

Si vous avez du temps libre à consacrer à votre commune, sachez que nous recherchons des bénévoles (non rémunérés) pour la distribution de notre magazine communal « Le Mag ».

Renseignements et informations en mairie au 01 64 32 10 62.



« Le Mag » : nouvelle version

À compter du 1^{er} Janvier 2019, « Le Mag » deviendra « Le Petit Saint-Germainois ». Pour se faire, nous avons besoin de vous !

Nous souhaiterions vous investir dans ce projet et savoir ce que VOUS attendez de cette nouvelle version : nous aimerions inclure vos recettes favorites (avec photos à l'appui), des jeux (mots fléchés, sudoku...).

Toutes vos idées ou suggestions seront les bienvenues.

N'hésitez pas à envoyer vos propositions à l'adresse mail suivante :

mairie.st-germain-laval77@laposte.net

Nous comptons sur vous !



Mission Locale du bassin économique de Montereau



La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

Permanence à la Mairie de 13h45 à 17h30 les mardis.

Pour prendre rendez-vous, contacter le 01 60 57 21 07.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

🏠 Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin - 77130 Montereau-Fault-Yonne - Tél. : 01 60 57 00 52



⚠️ RAPPEL POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 ⚠️

Tout comme les conteneurs, les encombrants doivent être sortis la veille pour le lendemain. Ils ne doivent pas empêcher le passage des piétons et poussettes.

Déchets acceptés

Les produits encombrants, qui en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des déchets résiduels, provenant de la consommation courante des ménages et devenus hors d'usage, tels que : Meubles et mobiliers divers, literie (matelas, sommier), moquettes, planches, PVC (résidus du bricolage familial), polystyrène... dont la longueur n'excède pas 2 mètres, et le poids 50 kg.

Déchets refusés

- Les ferrailles, à déposer en déchetterie ;
- Les déchets électriques et électroniques, petit et gros électroménager, télévision ;
- Les encombrants provenant de l'activité industrielle, commerciale ou artisanale, et notamment les déchets d'emballages, les pièces de véhicules (même si présentées en éléments séparés) ;
- Les déblais et gravats, décombres et débris provenant des particuliers ou des travaux publics, faïencerie (WC, lavabo...), tuyaux PVC ;
- Les fils de fer barbelés et grillages ;
- Les déchets de jardins et végétaux ;
- Les déchets ménagers spéciaux liquides ou toxiques (batteries, huiles de vidange, pots de peinture, solvants, etc...), y compris les bidons vides.
- Les cartons sont à déposer en déchetterie.



Horaires d'Été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
 Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
 Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
 Jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
 Vendredi : de 13h30 à 19h00
 Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
 Dimanche : de 8h30 à 13h30

Carte d'accès et pièce d'identité obligatoires

**Il appartient à chacun d'entre vous
d'être responsable(s) pour le bien-être
de tous et le respect
de votre environnement.**

 **Etat civil du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2018**

Naissances : 11 actes

JEAN Idris, Naël, Sylvestre	23 Janvier 2018
HAMELIN Louise, Charlotte	27 Janvier 2018
BENSMINA Safiya, Hiziya	28 Janvier 2018
VITORATU Eveline, Delphine	19 Février 2018
RIVET BERMUDEZ Lina, Lola, Chantal	10 Mars 2018
MATONDO Abigaël	21 Avril 2018
NOULEZ Céleste	22 Avril 2018
TECHER Julia, Lucie, Audrey	03 Mai 2018
TEKIN Meyline, Nutfiye	26 Mai 2018
CHARITAT HOUMMADA Léana	12 Juin 2018
KEBANO Luna	16 Juin 2018

Mariages : 4 actes

AIREY Thomas et de MASSIA Lou	07 Avril 2018
SABARD Gérard et DEQUENNE Véronique	28 Avril 2018
MANGUNGU Lukobi et FATAKI LIMBO Huguette	30 Juin 2018
HAUCHARD Gaëtan et SAINT-HILAIRE Aline	30 Juin 2018

Décès : 6 actes

HAUDIDIER Jean-Marie	03 Mars 2018
THIBOUVILLE Patrice	22 Mars 2018
BOIS Roger	01 Mai 2018
MARCHAND Ghislain	15 Mai 2018
MOUZAY Jean-Michel	03 Juin 2018
CHAPOTOT Michelle épouse VIVOIX	23 Juin 2018



A NOTER !

🏠 11 Septembre

Conseil Municipal Public à 20h30

Ancienne mairie - Salle du Conseil
8 Rue de Provins

🏠 16 Septembre

Course de Côte de Tréchy

Organisée par L'ASA Melun

🏠 23 Septembre

Vide-grenier du COS de Saint-Germain-Laval

Parking de la salle de l'Orée de la Bassée

🏠 14 Octobre

Puces des Couturières de 9h à 18h

Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

🏠 18 Novembre

**Bourse aux jouets et aux vêtements
(enfants uniquement)**

Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

🏠 15 Décembre

Visite du Père Noël

avec spectacle et distribution de friandises
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée



INFORMATION MAIRIE

Le centre de loisirs « Nathalie » ainsi que les services municipaux seront exceptionnellement fermés le Vendredi 02 Novembre 2018.

ESPACE PUBLICITAIRE

DISPONIBLE

Saint-Germain-Laval



Permanence du Maire,
des Adjoints et des Conseillers
Municipaux

Samedi : de 9h à 11h
(sauf pendant les
vacances scolaires)

Coordonnées de la Mairie
Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL
Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

mairie.st-germain-laval77@laposte.net
(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr
(inscriptions cantines, garderies et centre de loisirs)

Site internet
www.saint-germain-laval.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie
Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Jeudi : fermé au public toute la journée
Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2012 - 2018

Directrice de la publication - Responsable de la rédaction, conception et réalisation :
Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Distribution et Impression :
Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843